RÉGIONS 13

## Deux cents manifestants dans la rue



Syndicats. «Petit papa Godel, considère ton personnel.» C'est avec ce slogan, scandé et même chanté à l'attention du ministre des Finances fribourgeois, qu'environ deux cents personnes ont manifesté hier soir à Fribourg, entre le théâtre Equilibre et le quartier du Bourg, en faveur des conditions salariales des fonctionnaires ainsi que contre le projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) présenté récemment par le Conseil d'Etat. Une démonstration organisée notamment par le Syndicat des services publics, le syndicat Unia, le Parti socialiste et les Verts. NM/Aldo Ellena

## Référendum lancé contre la loi sur le feu

Personnel > Hier, la Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE) a déposé une annonce de référendum. L'objet visé: la nouvelle loi sur l'assurance des bâtiments et la police du feu (ECALEX).

Acceptée par le Grand Conseil à une large majorité, cette dernière ne plaît pas du tout à la FEDE. La raison: l'article 13 qui permet à l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) de faire sortir ses employés de la loi sur le personnel de l'Etat (LPers). Si cette décision ne concerne qu'une soixantaine de personnes, c'est le principe qui dérange. «C'est

un précédent inacceptable qui ouvre la porte au démantèlement du service public», avertit la FEDE. Elle évoque le risque pour le personnel de l'Hôpital fribourgeois de quitter à son tour la fonction publique.

La FEDE s'oppose également à cette loi car elle «met en danger une institution au service des citoyens». La fédération dénonce la perte de contrôle de l'Etat sur l'ECAB et la trop grande liberté accordée à sa direction.

Le dernier point qui fâche a trait à la manière. La FEDE avait manifesté son total désaccord avec l'article 13 depuis la mise en consultation de la loi. «Le Grand Conseil n'a pas même jugé bon de débattre, prenant le risque de voir enterrer cette bonne loi pour un seul article qui n'apportera aucune valeur ajoutée à l'ECAB et au canton», fustige encore le communiqué.

La fédération a lancé la récolte de signatures, «une réponse cinglante à ceux qui n'ont pas voulu lui poser de questions», écrit encore la FEDE.

Le référendum est soutenu par le Parti socialiste, le Parti chrétien-social, la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises (FOPIS) et le Syndicat des services publics (SSP). »

LOÏC SCHORDERET

Le Conseil d'Etat jette sur la législature écoulée un regard très positif: le canton va mieux aujourd'hui

## «Fribourg est cité en exemple»

**«** NICOLAS MARADAN

Bilan > A l'heure de dresser le bilan de son propre travail, le Conseil d'Etat fribourgeois se dit très satisfait des efforts accomplis pendant les cinq dernières années. «Pourtant, la législature n'a pas été ménagée financièrement», relève Marie Garnier, actuelle présidente du gouvernement. Hier en conférence de presse, les sept ministres ont souligné que de nombreux projets se sont concrétisés.

Aménagement Le réseau de transports publics s'est fortement densifié, notamment grâce au réseau express régional (RER) fribourgeois qui propose désormais des trains toutes les demiheures entre Fribourg, Romont et Bulle ainsi que vers Yverdonles-Bains et entre Morat et Chiètres. «Ce réseau est une colonne vertébrale qui traverse le canton», apprécie Maurice Ropraz, directeur de l'Aménagement. Autres accomplissements: un réseau routier cantonal comptant aujourd'hui huitante kilomètres de pistes et bandes cyclables et le lancement d'une dizaine de projets de routes de contournement.

Formation Le domaine de l'enseignement a été marqué par l'adoption en 2014 d'une nouvelle loi scolaire. «Cet acte fonde une nouvelle gouvernance de l'école à Fribourg», souligne le ministre de l'Instruction publique Jean-Pierre Siggen. L'application du concept d'enseignement des langues adopté en 2010 par le Grand Conseil a également eu des effets bénéfiques pendant la législature. «C'est un succès. Aujourd'hui, un quart des maturités sont bilingues», ajoute Jean-Pierre Siggen qui se réjouit également du lancement d'un master en médecine à l'Université de Fribourg validé récemment par le parlement.

**Innovation** «Aujourd'hui, Fribourg est économiquement mieux positionné qu'en 2012», assure Beat Vonlanthen. Le ministre de l'Economie en veut pour preuve le développement du parc technologique de Blue-



Le gouvernement sortant a dressé hier son bilan devant les médias. Keystone

Factory qui accueille notamment le Smart living lab mis sur pied en partenariat avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne pour faire de la recherche sur l'habitat intelligent. «Ce moteur de l'innovation fribourgeois tourne de plus en plus vite», précise-t-il. Le canton peut également compter sur sa relève: 9500 personnes suivent actuellement une formation professionnelle, soit 700 de plus qu'en début de législature.

Cohésion sociale Répondant à la situation de concurrence entre hôpitaux voulue par la législation fédérale, la centralisation des soins aigus a permis de positionner l'Hôpital fribourgeois au niveau suisse, note Anne-Claude Demierre. «Nous avons aussi été très actifs au niveau de la prévention contre l'alcool, le tabagisme ou le surpoids. Et cela avec des moyens modestes», estime la directrice de la Santé. Elle souligne également le

lancement du projet Senior+ pour favoriser l'autonomie des personnes âgées. «Certains projets fribourgeois sont cités en exemple par la Confédération», ajoute-t-elle, évoquant notamment le projet de guichet social permettant un accès facile aux informations sociales personnalisées.

**Justice** Le conseiller d'Etat en charge de la Sécurité et de la justice, Erwin Jutzet, souligne l'adoption en 2012, pour la première fois, d'une politique

## L'ETAT A INVESTI PRÈS DE 650 MILLIONS DE FRANCS

Pour le gouvernement, la législature finissante aura été marquée par la «forte et rapide» dégradation des perspectives financières, apparue dès 2012. Obligation constitutionnelle, l'équilibre budgétaire n'aurait pu être maintenu sans le programme de Mesures structurelles et d'économie (MSE), a souligné l'argentier Georges Godel.

(MSE), a souligné l'argentier Georges Godel. Ce corset n'a pas empêché le Conseil d'Etat de poursuivre le «développement des prestations publiques, sur le plan quantitatif comme sous l'angle qualitatif», relève son état des lieux. Et de citer la création de près de 350 nouvelles places de travail ces cinq dernières années (dans l'enseignement et la formation particulièrement) et l'évolution des soutiens et subventions «dans tous les domaines, et notamment la santé» (+127 millions de francs entre 2012 et 2016).

Des moyens financiers supplémentaires ont en outre été alloués à la formation (+68 mio), la pré-

voyance sociale (+58 mio), la santé (+36 mio), la sécurité (+25 mio) et au trafic (+18 mio). Sur le plan des investissements, les MSE n'ont pas empêché un «effort soutenu»: durant la législature. un programme de près de 870 millions de francs a été réalisé, «avec près de 3 francs sur 4 à charge exclusive de l'Etat (soit plus de 650 mio, ndlr)», insiste Georges Godel. Qui n'a qu'un seul regret: «Les investissements sont régulièrement bloqués par des oppositions, des recours, etc. Nous aimerions que cela aille plus vite, mais c'est comme ça.» Enfin, le bilan financier est satisfaisant, «ce d'autant plus que les résultats effectifs ont été généralement meilleurs que ceux prévus aux budgets». Ce qui a permis à l'Etat de consolider sa fortune, passée de 915 millions à 1.1 milliard entre la fin 2012 et la fin 2015. Cet argent, affecté pour la moitié, servira «à relever les défis financiers qui se poseront inéluctablement ces prochaines années». PP

cantonale de lutte contre la criminalité par le procureur général et le Conseil d'Etat. «Nous avons fixé des priorités qui ont été suivies d'effets sur le terrain», insiste le Singinois, relevant notamment le travail accompli en matière de lutte contre la cybercriminalité ou le crime organisé. En outre a été adoptée une planification pénitentiaire qui fera par exemple passer à terme le nombre de places disponibles de 200 à 240 à la prison de Bellechasse. Des travaux ont aussi été accomplis à la Prison centrale, à Fribourg, qui propose aujourd'hui soixante places pour la détention avant jugement, soit presque deux fois plus qu'avant.

Institutions Au niveau institutionnel, Fribourg est aujourd'hui un canton plus fort. «Nous avons notamment renforcé notre présence au sein des conférences intercantonales en occupant des places au sein de leurs comités», explique Marie Garnier, directrice des Institutions. De plus, treize projets de fusion de communes se sont concrétisés ces cinq dernières années. Depuis 2013, le Conseil d'Etat a également empoigné le dossier compliqué du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes. «Une méthodologie a été mise en place et l'analyse de plusieurs domaines a déjà été réalisée ou est en cours, notamment concernant les structures d'accueil extrafamilial», indique Marie Garnier.

Finances Le ministre des Finances Georges Godel relève le «dialogue constructif» qui a régné durant cette législature entre les autorités et les partenaires sociaux, malgré le programme de Mesures structurelles et d'économies adopté en 2013 (voir ci-contre). Il note en outre que l'Etat de Fribourg a réalisé plusieurs améliorations des conditions de travail de ses employés, notamment une revalorisation de la classification de plusieurs fonctions de référence. De plus, depuis 2013, le travail accompli la nuit entre 23 h et 6 h du matin est compensé à hauteur de 115%. »